



Visa national « D » Motif professionnel / Prise d'emploi

Les demandes d'entrée en Suisse pour long séjour sont soumises à autorisation de la Suisse. La procédure dure entre **8 et 12 semaines** au minimum. Les dossiers doivent dès lors être présentés suffisamment à l'avance, en original et accompagnés de 3 photocopies:

- **3 formulaires "Formulaire de demande de visa national D"**, intégralement remplis et dûment datés et signés ;
- **3 photographies** d'identité récentes, en couleurs, d'excellente qualité ;
- **le passeport biométrique** signé du requérant, dont la validité excède d'au moins trois mois la date de retour et avec au moins 2 pages libres (Pour le Liberia, l'ancien passeport peut être accepté);
- **3 photocopies** du passeport (pages avec les données personnelles ainsi que une photocopie d'antécédents visas);
- Pour les étrangers: 3 photocopies **du titre de séjour** dans le pays de résidence dont la validité excède d'au moins trois mois la date de retour;
- **3 derniers bulletins de salaire**;
- **Contrat de travail de l'entreprise suisse** faxé ou transmis par courriel directement à l'Ambassade de Suisse à Abidjan ou **promesse en original de contrat de travail** sous réserve de l'obtention de l'autorisation de séjour;
- Indication impérative du **lieu de résidence prévu** et **adresse complète**;
- Toute **preuve de possession de biens immobiliers** ou **copie du contrat de location**;
- **Facture d'eau ou d'électricité récente**, au nom du demandeur;
- Documents attestant la **situation familiale** du requérant (acte de mariage, extrait de naissance, certificat de famille, etc.);

Il se peut que les autorités suisses demandent des informations et/ou des justificatifs complémentaires.